



Le 19 janvier 2019

Avis d'appel d'offres public pour :

**CONCEPTION ET IMPLANTATION D'UN RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES
SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES CHENAUX**

N° de projet MRC-2019-FO

La MRC des Chenaux désire obtenir des soumissions de firmes individuelles ou de consortiums de firmes pour l'octroi d'un contrat mixte de services d'ingénierie et de travaux de construction. Le présent mandat consiste à réaliser, pour le compte et à la satisfaction de la MRC des Chenaux, la conception, l'ingénierie détaillée, l'implantation et la construction d'un réseau de fibres optiques FTTH d'environ 420 kilomètres visant à desservir quelques 5 000 résidences, commerces et entreprises de son territoire.

Les soumissionnaires intéressés au présent appel d'offres doivent faire parvenir leur soumission avant **10h00, heure locale, le 27 février 2019**, à l'attention de :

Monsieur Patrick Baril
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC des Chenaux
630, rue Principale
Saint-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0

Les heures d'ouverture du bureau de la MRC sont de 8h30 à 16h du lundi au vendredi.

Les soumissions seront ouvertes publiquement aux dates et heures ci-haut mentionnées. Toute soumission reçue postérieurement sera automatiquement rejetée.

Pour être conforme, la soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à cinq pour cent (5 %) du prix de la soumission. Cette garantie de soumission devra être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date et l'heure limite fixée pour la réception des soumissions et être présentée sous l'une ou l'autre des formes décrites aux documents d'appel d'offres.

La MRC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, notamment, lorsqu'elle juge que les prix sont trop élevés ou disproportionnés ou ne reflètent pas un juste prix.

À moins d'une faute lourde ou intentionnelle, le soumissionnaire qui dépose une proposition renonce à l'avance à tout recours contre la MRC, ses officiers, préposés, employés, représentants, mandataires ou assureurs, relativement à toute décision prise ou tout geste posé par ces derniers dans le cadre du présent processus d'appel d'offres et/ou de la décision de la MRC des Chenaux de ne pas donner suite à ce projet.

La MRC ne s'engage pas à réaliser la construction de l'ensemble des tronçons telle que décrite aux documents d'appel d'offres. De plus, l'adjudication du contrat est conditionnelle à son autorisation par les autorités gouvernementales concernées, et plus particulièrement, à la conclusion par la MRC d'un règlement d'emprunt aux fins de financer le projet.

Les soumissionnaires sont invités à récupérer les documents composant l'appel d'offres directement sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) à l'adresse www.seao.ca en se référant au numéro de projet MRC-2019-FO.

Pour toute information concernant le présent appel d'offres, vous pouvez communiquer avec M. Patrick Baril par courrier électronique à l'adresse patrick.baril@mrcdeschenaux.ca

La MRC des Chenaux vous remercie pour l'intérêt porté à son projet.

Patrick Baril
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC des Chenaux